

**Organisations membres
de la plate-forme Dette &
Développement :**

AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

ATTAC France

CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail)

CGT (Confédération Générale du Travail)

CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

CSM (Conférence des supérieures majeures)

DCC (Délégation catholique pour la coopération)

Justice et Paix

Réseau Foi et Justice
Afrique-Europe

Oxfam France – Agir ici

Secours Catholique - Caritas France

SEL (Service d'entraide et de liaison)

Service Protestant de Mission – **DEFAP**

Sherpa

Survie

Vision du Monde

Soutiens :

Amis de la Terre

ASPAL (Association de solidarité avec les peuples d'Amérique latine)

ATD Quart monde

CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

France libertés (Fondation Danielle Mitterrand)

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples)

RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud)

RITIMO

Secrétariat général de l'enseignement catholique

Terre des hommes



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 19 janvier 2010

Annuler la dette de Haïti, et non ré-endetter le pays

Face au drame en Haïti, la plate-forme Dette & Développement demande l'annulation totale et immédiate de la dette haïtienne et dénonce le choix d'un nouveau prêt du FMI au pays.

Réunis aujourd'hui et demain au sein du Club de Paris, les principaux pays créditeurs des pays en développement ont réitéré leur engagement à annuler la dette d'Haïti à leur égard, à hauteur de 214 millions de dollars (dont 58 pour la France). Il s'agit de la mise en œuvre de l'annulation de 1,2 milliard de dollars décidée le 30 juin 2009 [1].

Malgré cette mesure bienvenue, la dette haïtienne demeure insupportable : 891 millions de dollars, dont 10 millions qu'Haïti doit rembourser en 2010 aux institutions internationales. Surtout, cette annulation est trop lente et trop de conditions freinent sa mise en œuvre. La plate-forme Dette & Développement attend des pays riches qu'ils aillent plus loin en demandant l'annulation de la totalité de la dette d'Haïti, immédiatement et sans condition.

Pour Sébastien Fourmy, d'Oxfam France, « *Christine Lagarde, en annonçant à nouveau l'annulation par la France de 58 millions d'euros de dette bilatérale de Haïti à la France et en demandant au Club de Paris d'accélérer les annulations de dette, est engagée dans la bonne direction mais n'annonce rien de nouveau car cette décision date de juillet dernier ! La France a également raison de demander au Venezuela et à Taiwan de faire de même mais aujourd'hui, c'est surtout au FMI, à la Banque mondiale et à la Banque interaméricaine de développement, qui sont les principaux créanciers de Haïti, que la France est attendue et que sa voix compte* ». [2]

Mais, alors que les pays riches se réunissent pour annuler la dette du pays, le FMI a annoncé une 'aide' de 100 millions de dollars... sous forme de prêt ! [3]

Pour Jean Merckaert, du CCFD-Terre Solidaire : « *à l'évidence, Haïti a besoin de liquidités pour faire face à l'urgence, mais il doit s'agir de dons, car prêter à un pays pauvre complètement détruit est une aberration. Ce prêt va même à l'encontre des propres recommandations du FMI qui considère le pays comme insolvable. Comme si le fardeau des Haïtiens n'était pas déjà assez lourd, ce prêt du FMI va faire payer le coût de la reconstruction à la population un peu plus longtemps encore. De plus, nous craignons que ce prêt ne marque la reprise en main de la destinée économique du pays par le FMI, alors qu'il serait temps que les Haïtiens puissent choisir leur modèle de développement* ». [4]

Note aux rédactions

[1] En juin 2009, les principaux créanciers d'Haïti se sont engagés à annuler 1.2 milliards de dollars de dette, suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe).

[2] Plus de 70% de la dette de Haïti est due à des institutions financières internationales : Banque interaméricaine de développement (429 millions de dollars), FMI (165 millions de \$) et Banque mondiale (38 millions de \$). Autres créanciers : Taiwan (92 millions de \$) et Venezuela (167 millions de \$).

[3] Le prêt du FMI porte à 265 millions de dollars la dette d'Haïti au FMI.

[4] Les Haïtiens ont trop longtemps souffert des politiques qui leur ont été imposées dans le passé et du soutien des pays occidentaux, en particulier, aux Duvalier. Il est temps pour les pays riches de payer leur dette envers Haïti, notamment la France qui a une responsabilité historique en Haïti (pour en savoir plus :

<http://www.detteodieuse.org/des-pays-qui-illustrent-la-dette-odieuse.php#Haïti>).

Contacts Presse :

Magali Rubino mrubino@oxfamfrance.org 01 56 98 24 45 / 06 30 46 66 04

Véronique de La Martinière v.delamartinier@ccfd.asso.fr – 01 44 82 80 64 / 06 07 77 05 80